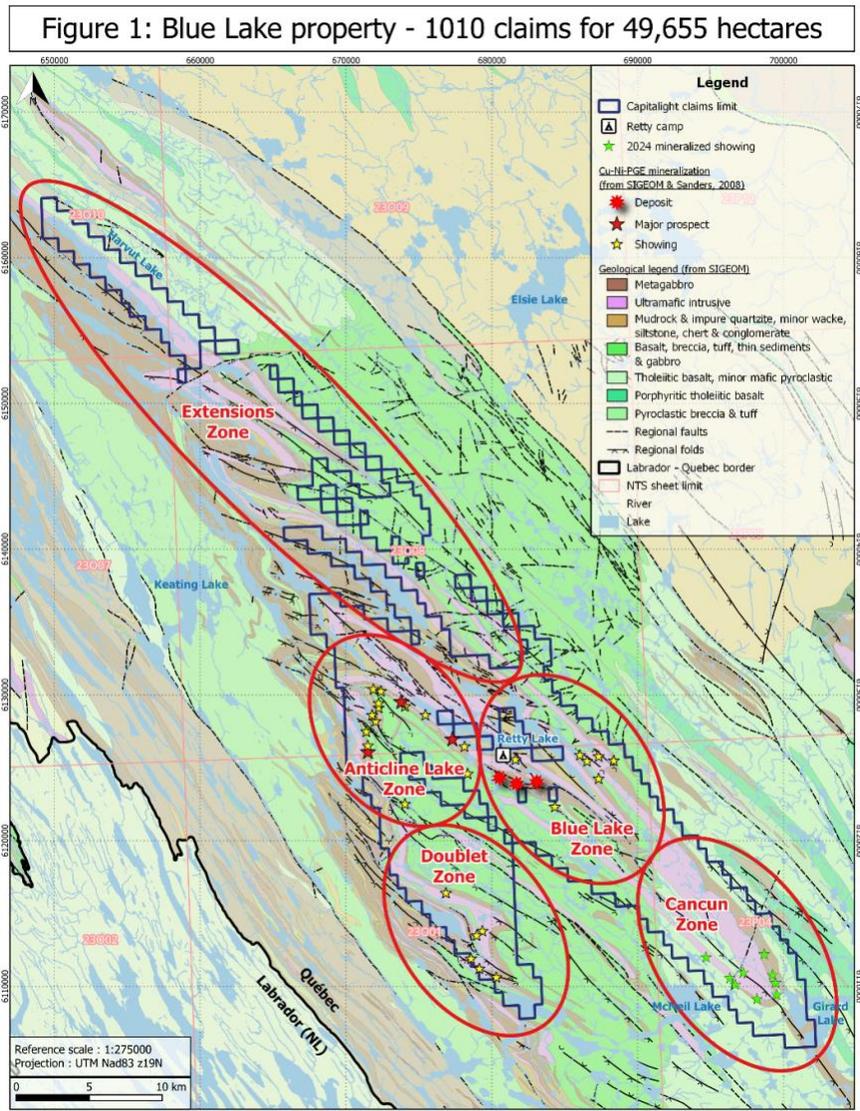


## NOUVELLES CIBLES SOUS LES GISEMENTS HISTORIQUES DE LA ZONE BLUE LAKE

Toronto (Ontario), 5 décembre 2024

**IC Capitalight Corp.** (« Capitalight » ou la « Société ») (Bourse des valeurs canadiennes : IC) présente sa troisième portion des résultats d'exploration pour 2024, alors que la compilation des données se poursuit.

Depuis plusieurs années, la société a consolidé des claims dans le nord du Québec centrés sur une anomalie régionale de cuivre découverte par des sources gouvernementales en 2015. [CLIQUEZ ICI](#) pour plus d'informations sur l'anomalie régionale de cuivre. La propriété compte maintenant 1010 claims couvrant 496 kilomètres carrés. La figure 1 illustre l'ensemble des claims de la propriété.

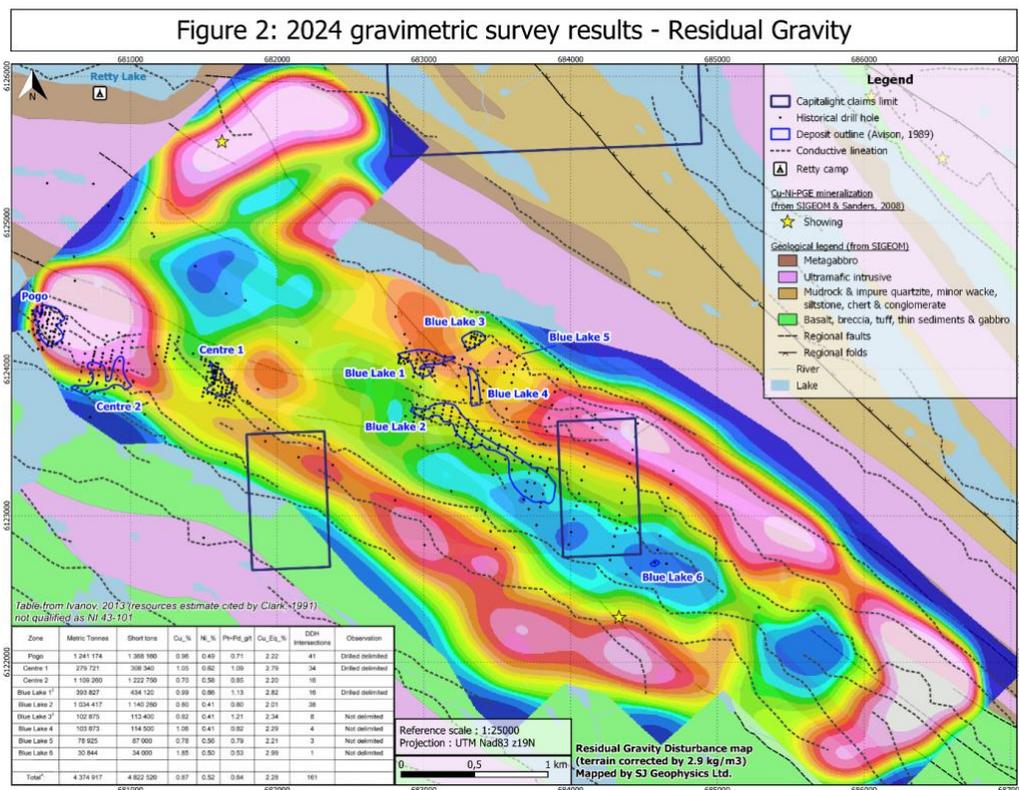


## Résultats du levé gravimétrique au sol - zone Blue Lake

À la fin de l'été 2024, la société a mandaté la firme SJ Geophysics Ltd. pour effectuer un levé gravimétrique au sol sur la zone Blue Lake. Le levé a permis d'enregistrer des mesures de gravité à des intervalles de 50 mètres le long de 34 lignes orientées NE-SO et espacées de 200 mètres. Conjointement, une équipe LIDAR a cartographié la topographie de la zone Blue Lake à l'aide d'un drone. LIDAR est un acronyme pour "Laser Imaging, Detection And Ranging" (imagerie laser, détection et télémétrie). Une carte altimétrique LIDAR a été obtenue pour faciliter la réduction et les corrections des données de gravité.

L'exploration gravimétrique consiste généralement à prendre des mesures du champ gravitationnel terrestre sur une grille de surface. Ces données sont traitées pour compenser des facteurs comme l'altitude, la latitude, la position du soleil et de la lune et les caractéristiques topographiques environnantes afin de produire une carte montrant la force relative de la gravité de la terre dans la zone d'intérêt. La présence d'une masse anormale sous la surface sera superposée au champ de fond. En estimant ce champ régional et en le soustrayant aux données observées, on obtient la force relative causé par cette masse anormale. Les caractéristiques de ce champ « résiduel » peuvent être utilisées pour estimer les propriétés comme la densité, la taille, la forme et la profondeur du corps anormal.

Après l'élimination du champ régionale, les anomalies résiduelles ont été cartographiées comme illustré sur la figure 2. Les contours associés aux gisements historiques de la zone Blue Lake d'après l'interprétation faite en 1989 par La Fosse Platinum Group sont également présentés sur la figure. La compagnie à l'époque a utilisé comme critère pour les contours les sulfures massifs d'une épaisseur minimale de 1,5 m. Un tableau de l'estimation des ressources historiques est également présenté à la figure 2 (non qualifié comme NI 43-101). [VOUS TROUVEREZ ICI](#) de plus amples informations sur les gisements historiques.



Les fortes anomalies gravimétriques (colorées en rose et en rouge sur la figure 2), qui indiquent la présence de roches plus denses, forment deux bandes orientées NO-SE qui convergent à l'extrémité sud-est de la grille. Ces tendances suivent de près les limites d'un métagabbro qui se traduit également par une anomalie magnétique modérée et par une série de linéations conductrices complexes et de faible longueur. Deux fortes anomalies gravimétriques ponctuelles sont situés aux extrémités nord-ouest de ces bandes.

La plus à l'ouest de ces fortes anomalies forme une anomalie circulaire d'environ 600 mètres de diamètre. Le gisement de sulfures massifs Pogo est situé dans la partie sud-ouest de cette anomalie. L'ensemble des gisements Blue Lake 1 à Blue Lake 5, situé à 3 kilomètres à l'est du gisement Pogo, est situé sur une grande anomalie gravimétrique de plus faible amplitude. Plusieurs anomalies gravimétriques détectées ne sont pas associées à des gisements connus et la plupart non jamais été forées. Ceci semble une bonne opportunité d'augmenter considérablement le tonnage historique des ressources si ces anomalies sont associées à des minéralisations de sulfures massifs similaires.

Les techniques d'interprétation actuelles s'appuient fortement sur des programmes d'« inversion » qui sont utilisés pour construire un modèle réaliste de la sub-surface montrant une distribution possible de la densité de la roche que pourraient produire les données de surface observées. Ces modèles sont plus facile à visualiser dans un programme de projection en 3D, mais peuvent également être découpés verticalement et horizontalement pour produire des sections ou des cartes en plan à différentes profondeurs.

Une inversion 3D des données gravimétriques résiduelles a été réalisée par le contractant en géophysique et les résultats sont présentés sous la forme d'un modèle 3D dans la figure 3 ci-dessous.

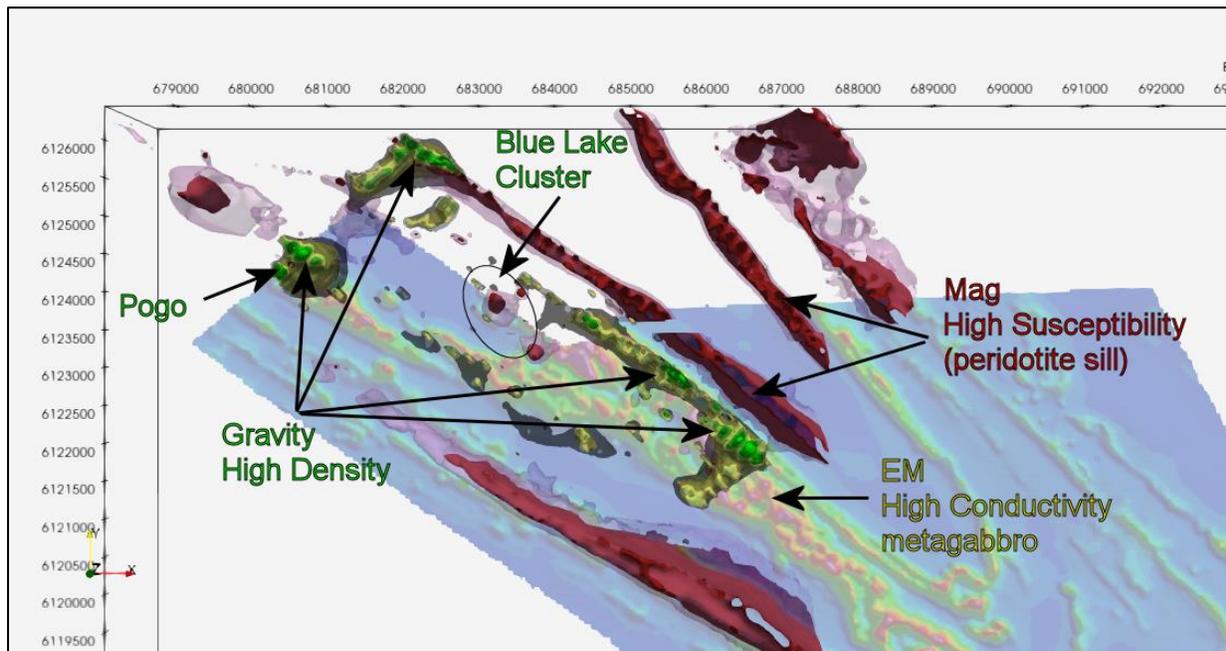


Figure 3 : Vue en perspective 3D de Gravity 3D (mgals), Magnétisme 3D (Indice de susceptibilité), VTEM (dB/dT (ch 34)) figure en plan. Vue d'en haut.

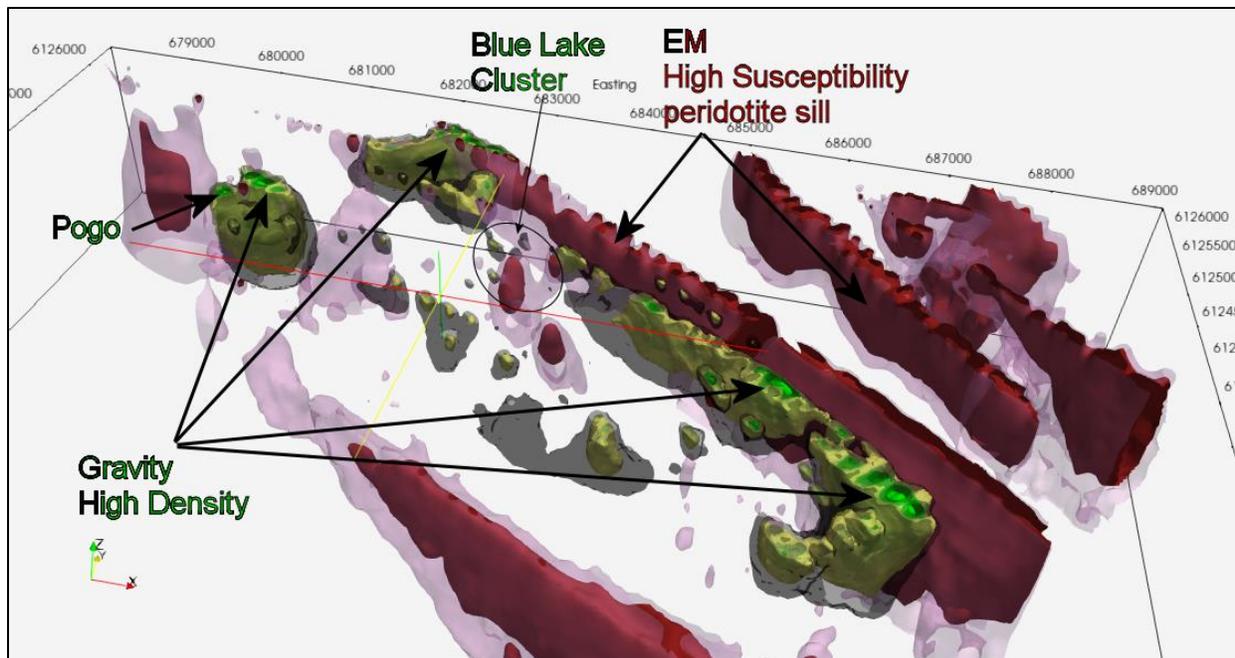


Figure 4 : Vue en perspective 3D de Gravity 3D (mgals), Magnétisme 3D (Indice de susceptibilité). Vue en hauteur du sud-ouest.

L'inversion gravimétrique suggère que la grande anomalie associée à Pogo pourrait être composée de deux gisements distincts et que le plus grand, qui se trouve au nord-ouest du gisement de Pogo, n'a jamais été foré. La deuxième grande anomalie gravimétrique, située aux extrémités nord-est des lignes les plus au nord, semble être constituée de corps linéaires NE et NO se recoupant. Aucun forage n'a été réalisé dans ce secteur et ces anomalies coïncident avec de nombreux échantillons choisis anomaux en cuivre, ainsi qu'avec un indice répertorié de Cu-Ni-EGP. Le corps linéaire nord-est concorde aussi avec des failles nord-est interprétées par l'analyse précédente des données magnétiques.

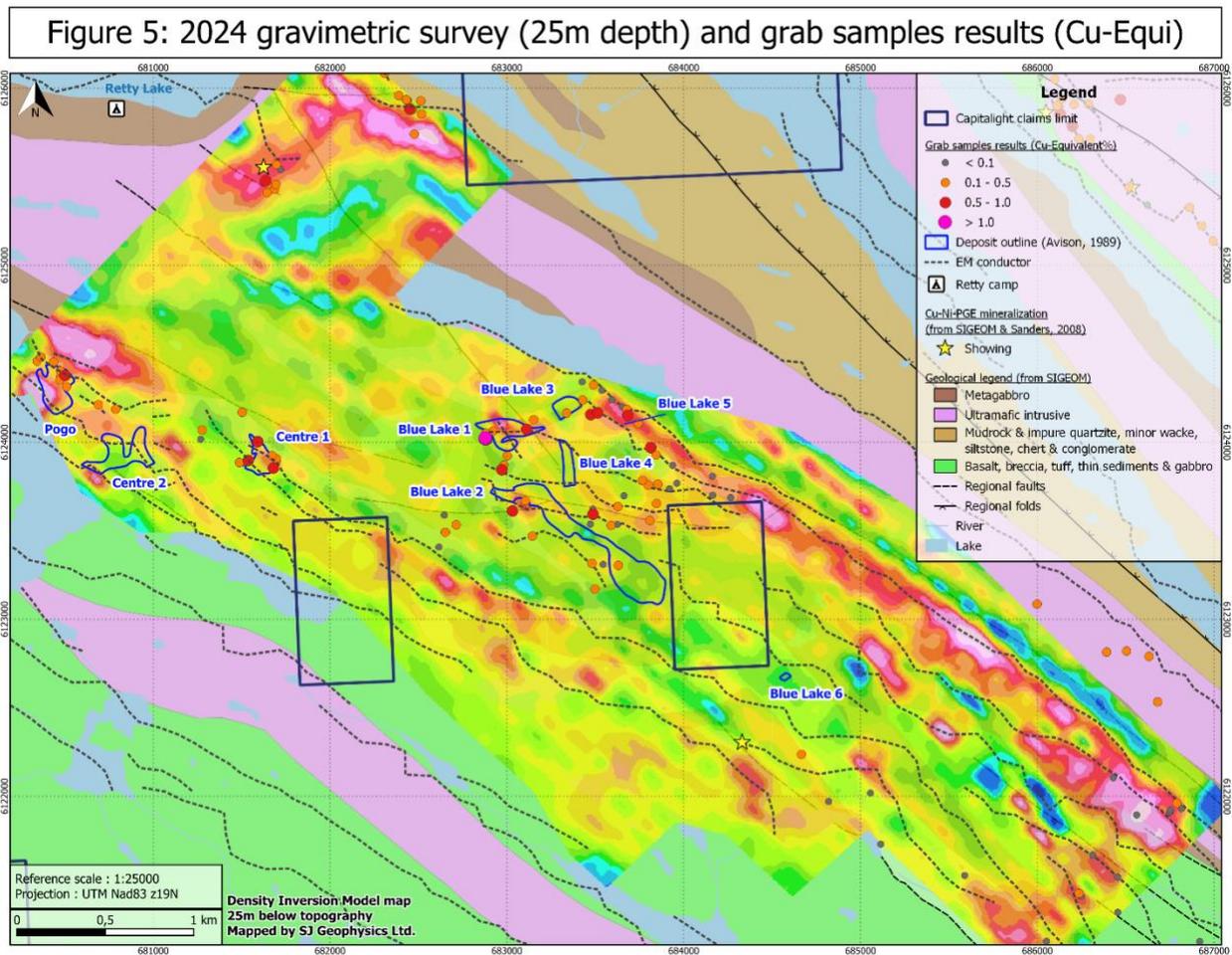
Les deux bandes de fortes valeurs gravimétriques orientées NO-SE sont modélisées comme étant composées de petites masses localisées qui s'alignent pour former des tendances à plus grande échelle. Dans l'ensemble, l'amplitude de ces anomalies suggère qu'elles pourraient provenir de changements de faciès dans la géologie sous-jacente. La bande la plus au nord-est est plus développée et contient plusieurs grandes masses à haute densité qui pourraient être associées à des sulfures massifs ou disséminés. Elles semblent être situées près du contact inférieur du métagabbro, à proximité du filon-couche de péridotite sous-jacent. La bande la plus au sud-ouest ne semble pas être aussi continue et se compose principalement de petits masses proches de la surface.

#### Exploration 2024 de la zone Blue Lake

Les travaux de terrain dans la zone Blue Lake ont eu lieu en mai et à la fin de l'été 2024. La figure 5 présente les échantillons choisis prélevés en surface dans cette zone. Comme attendu, les meilleurs échantillons ont été prélevés au-dessus et/ou à proximité des gisements. Plusieurs échantillons prélevés en surface autour des fortes anomalies gravimétriques aux limites nord-est du levé ont donné des anomalies en Cu-Ni-EGP allant jusqu'à 0,56 % d'équivalence en cuivre, ce qui suggère la possibilité que ces anomalies gravimétriques soient liées à une minéralisation près de la surface. La plupart des anomalies gravimétriques les plus élevées en sub-surface restent inexpliquées et devront faire l'objet de travaux de terrain ou de forages supplémentaires pour en confirmer la nature. La direction note que l'écart de teneur

entre les échantillons prélevés en surface et le tonnage historique [confirmé par l'échantillonnage en vrac] reste probablement dû à la météorisation de la roche à la surface. Une étude menée en 2001 à Berry Lake a confirmé cette hypothèse, en particulier pour le nickel.

La figure 5 ci-dessous présente les données gravimétriques de la zone Blue Lake à une profondeur de 25 mètres à partir du modèle d'inversion de densité réalisé par SJ Geophysics Ltd. et les résultats des échantillons choisis 2024. Tous les échantillons dont la teneur en équivalence de cuivre est supérieure à 2 % dans le tableau 1 ci-dessous proviennent de roches moins altérées trouvées dans la pile de stockage de l'échantillonnage en vrac effectué à la fin des années 1980. L'échantillonnage en vrac a été effectué au moyen d'une galerie inclinée s'étendant sur 300 m sous terre. L'équipement lourd nécessaire à la réalisation de la galerie a été acheminé par route de glace.



Le tableau 1 présente les meilleurs échantillons choisis de la zone Blue Lake 2024 triés par équivalence en cuivre.

| Échantillon | Zone            | Type                           | Estant<br>(Nad83, zone 19) | Nordant<br>(Nad83, zone 19) | Cu (%) | Ni (%) | Pt (g/t) | Pd (g/t) | Cu-Equi (%) <sup>1</sup> |
|-------------|-----------------|--------------------------------|----------------------------|-----------------------------|--------|--------|----------|----------|--------------------------|
| BLM-24-03   | Blue Lake 1     | Pile de stockage de la galerie | 682881                     | 6124022                     | 7,670  | 0,114  | 0,237    | 1,890    | 8,61                     |
| BLM-24-04   | Blue Lake 1     | Pile de stockage de la galerie | 682882                     | 6124022                     | 4,620  | 0,701  | 0,216    | 2,940    | 6,98                     |
| BLM-24-07   | Blue Lake 1     | Pile de stockage de la galerie | 682879                     | 6124024                     | 2,270  | 0,749  | 0,227    | 0,322    | 3,80                     |
| BLM-24-01   | Blue Lake 1     | Pile de stockage de la galerie | 682879                     | 6124022                     | 0,487  | 0,877  | 0,285    | 1,755    | 2,77                     |
| BLM-24-05   | Blue Lake 1     | Pile de stockage de la galerie | 682879                     | 6124021                     | 0,831  | 0,838  | 0,165    | 0,333    | 2,50                     |
| G160013     | Blue Lake 3     | Bloc erratique                 | 683475                     | 6124157                     | 0,425  | 0,305  | 0,006    | 0,050    | 0,99                     |
| G160014     | Blue Lake 3     | Affleurement                   | 683514                     | 6124167                     | 0,491  | 0,174  | 0,006    | 0,064    | 0,83                     |
| BL24-PL-15  | Centre 1        | Affleurement                   | 681591                     | 6124004                     | 0,130  | 0,307  | 0,080    | 0,193    | 0,77                     |
| G160038     | Blue Lake 3     | Affleurement                   | 683814                     | 6123971                     | 0,208  | 0,241  | 0,065    | 0,314    | 0,77                     |
| G160020     | Blue Lake 3     | Affleurement                   | 683684                     | 6124152                     | 0,374  | 0,165  | 0,007    | 0,092    | 0,70                     |
| G160009     | Blue Lake 1     | Affleurement                   | 683112                     | 6124073                     | 0,235  | 0,167  | 0,060    | 0,258    | 0,64                     |
| G160006     | Blue Lake 1     | Bloc erratique                 | 682972                     | 6123845                     | 0,163  | 0,182  | 0,064    | 0,255    | 0,60                     |
| G160023     | Blue Lake 2     | Affleurement                   | 683032                     | 6123612                     | 0,146  | 0,175  | 0,130    | 0,274    | 0,60                     |
| BL24-PL-20  | Blue Lake North | Bloc erratique                 | 681636                     | 6125478                     | 0,139  | 0,184  | 0,056    | 0,213    | 0,56                     |
| G160028     | Blue Lake 2     | Bloc erratique                 | 683488                     | 6123594                     | 0,162  | 0,190  | 0,074    | 0,097    | 0,56                     |
| BLM-24-11   | Blue Lake North | Bloc erratique                 | 682452                     | 6125883                     | 0,080  | 0,250  | 0,030    | 0,048    | 0,55                     |
| BLM-24-24   | Centre 1        | Bloc erratique                 | 681538                     | 6123898                     | 0,183  | 0,175  | 0,032    | 0,121    | 0,55                     |
| BLM-24-41   | Centre 1        | Bloc erratique                 | 681680                     | 6123855                     | 0,114  | 0,201  | 0,050    | 0,107    | 0,53                     |
| BLM-24-27   | Pogo            | Bloc erratique                 | 680501                     | 6124378                     | 0,167  | 0,143  | 0,042    | 0,205    | 0,51                     |

(1) Les estimations ont été faites en utilisant le dollar américain pour le calcul d'équivalence en cuivre avec les prix des métaux au 25 novembre 2024 de 4,09 \$/lb Cu, 7,35 \$/lb Ni, 934,80 \$/oz Pt, 979,50 \$/oz Pd et le taux de récupération est supposé à 100 %, car aucune donnée métallurgique n'est disponible. Équation utilisée : Équivalence en cuivre = Cu (%) + (Ni (%) x 1,79) + (Pt (g/t) x 0,33) + (Pd (g/t) x 0,35).

Les gisements de la zone Blue Lake sont situés à la base du filon-couche ultramafique principal au contact avec la formation sédimentaire sous-jacente et forment généralement des lentilles d'une épaisseur allant jusqu'à 6,7 m qui s'étendent sur 10 à 50 m. Ces lentilles riches en sulfures contenant de la pyrrhotite-chalcopryrite-pentlandite sont généralement cisailées et associées à une altération en chlorite, ce qui constitue une observation clé pour orienter les travaux d'exploration ultérieurs. Ces gisements présentent également une forte signature géophysique, ce qui rend la géophysique très efficace pour l'exploration de ce projet. Le traitement des données par combinaison des levés magnétiques, gravimétriques et électromagnétiques avec les informations de surface sera la clé de notre succès pour découvrir de nouvelles lentilles enrichies.

## Forages historiques dans les anomalies gravimétriques nouvellement identifiées.

La société a commencé à examiner les quelques trous de forage effectués au cours des années 1980 sur les anomalies gravimétriques nouvellement identifiées ou à proximité de celles-ci. Un des trous a notamment donné une teneur de 2,2 % en équivalence de cuivre en profondeur sur un intervalle de 1,22 mètre. La localisation et la profondeur de cette analyse coïncident avec des données gravimétriques intéressantes sur la carte en plan de la profondeur correspondante. Cela laisse supposer que cette anomalie gravimétrique pourrait être liée en partie à la minéralisation et que les autres anomalies jamais testées constituent également des cibles très encourageantes. La société continuera de réexaminer les données historiques et d'analyser les trous de forage au cours des prochains mois afin de mieux comprendre la géologie des gisements de la zone Blue Lake et leur signature géophysique. Cette nouvelle connaissance deviendra un élément important de la planification des travaux d'exploration pour l'année 2025.

## Commentaire de la direction

Le chef de la direction, Brian Bosse, a déclaré : « *Douglas MacQuarrie, directeur d'IC et spécialiste de l'exploration, a suggéré qu'une étude gravimétrique permettrait de mieux comprendre ce vaste système minéralisé complexe. Il avait raison, une fois de plus. Nous disposons maintenant de nouvelles cibles potentielles pour la zone Blue Lake. Et tout ce que nous apprendrons de ces cibles de fortes anomalies gravimétriques nous aidera à mettre au point de nouvelles méthodes pour trouver et ajouter du tonnage minéralisé dans 5 zones de notre projet de 500 kilomètres carrés.* »

## **À propos de Capitalight**

IC Capitalight Corp. offre aux actionnaires une exposition à la croissance du capital à long terme en investissant dans des propriétés d'exploration minière. La Société est inscrite au marché boursier canadien sous le symbole « IC ». Pour en savoir plus sur la Société, visitez <http://www.capitalight.co>.

Les renseignements scientifiques et techniques contenus dans le présent communiqué ont été examinés et approuvés par Pierre-Luc Lalonde qui est une « personne qualifiée » aux fins du Règlement NI 43-101 pour le projet Blue Lake au Québec (permis 01920 de l'OGQ). Les données du levé gravimétrique ont également été examinées, cartographiées en 3D et interprétées de façon préliminaire par un consultant de la société qui compte plus de 20 ans d'expérience en géophysique.

Brian Bosse  
Directeur et chef de la direction  
IC Capitalight Corp.  
[brian@capitalight.co](mailto:brian@capitalight.co)  
+14168445712

## Renseignements prospectifs

Énoncé prospectif (énoncé Safe harbor) : Le présent communiqué de presse contient des énoncés prospectifs au sens de la loi en valeurs mobilières applicable. L'utilisation des mots « anticiper », « prévoir », « continuer », « s'attendre », « estimer », « objectif », « peut », « sera », « projet », « devrait », « prévoir », « potentiels » et d'autres expressions semblables visent à identifier des énoncés prospectifs. En particulier, le présent communiqué de presse contient des énoncés prospectifs concernant les offres, y compris le montant et le produit des offres, l'utilisation proposée du produit et la date de clôture des offres. Bien que la Société soit d'avis que les attentes et les hypothèses sur lesquelles reposent les énoncés prospectifs sont raisonnables, il ne faudrait pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, car la Société ne peut garantir qu'ils s'avéreront exacts. Puisque les énoncés prospectifs portent sur les événements et les conditions futurs, ils comportent des hypothèses, des incertitudes et des risques inhérents. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux qui sont actuellement prévus en raison d'un certain nombre d'hypothèses, de facteurs et de risques, dont bon nombre sont indépendants de la capacité de la Société de les contrôler ou de les prédire. Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement des attentes actuelles comprennent, sans s'y limiter, les conditions sur les marchés du financement par actions, la volatilité des marchés boursiers, les risques non quantifiables liés aux mesures et aux interventions gouvernementales, la résiliation de toute entente régissant les offres, les modifications aux lois ou aux exigences en matière de permis, le défaut d'obtenir les approbations réglementaires nécessaires ainsi que les risques cernés dans le rapport de gestion annuel de la Société.

La direction a fourni le résumé ci-dessus des risques et des hypothèses liés aux énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse afin de fournir aux lecteurs une perspective plus complète des activités futures de la Société. Les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société pourraient différer sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs et, par conséquent, aucune assurance ne peut être donnée que les événements prévus par les énoncés prospectifs se produiront, ou, si c'est le cas pour l'un d'entre eux, quels avantages la Société en retirera. Ces énoncés prospectifs sont présentés à la date du présent communiqué de presse et, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables ne l'exigent, la société décline toute intention ou obligation de mettre à jour publiquement les énoncés prospectifs, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs ou autres.